

## Ministère fédéral du Numérique et des Transports

Bundesministerium für Digitales und Verkehr • 11030 Berlin

Secrétariat du Conseil Rhénan  
M. Josha Frey MdL  
Vice-président du Conseil Rhénan  
Rehfusplatz 11  
77694 Kehl

### Objet : Résolution du Conseil Rhénan du 23.06.2023

Référence : Votre courrier du 12.07.2023  
Berlin, 14.08.2023  
Page 1 sur 2

Monsieur le Vice-président, *Cher collègue,*

Je vous remercie de votre courrier du 12 juillet 2023, dans lequel vous nous informez de la résolution du Conseil Rhénan relative au renforcement du transport ferroviaire transfrontalier. Monsieur le Ministre Dr Wissing m'a demandé de vous répondre.

En ma qualité de Délégué du gouvernement fédéral pour le transport ferroviaire, je me réjouis de l'engagement du Conseil Rhénan en faveur du transport ferroviaire dans la région trinationale. Le gouvernement fédéral s'est également fixé pour objectif de renforcer le transport ferroviaire transfrontalier. En effet, la mobilité de l'avenir ne pourra se faire qu'avec du rail respectueux du climat. Un rail qui est innovant, digital et interconnecté par-delà les frontières nationales.

La coopération ministérielle avec les collègues français et suisses pour renforcer le transport ferroviaire transfrontalier prend des formes variées. Le Traité d'Aix-la-Chapelle ou le travail du Comité de pilotage de la NLFA en sont des exemples. Pour ce qui est des liaisons régionales mentionnées dans la résolution, je dois toutefois souligner que le transport ferroviaire de proximité (SPNV) relève de la responsabilité des Länder. Cela comprend la planification, l'organisation et le financement du SPNV. L'État fédéral soutient les Länder dans l'accomplissement de leurs tâches sur le plan financier, notamment par le biais de la Loi sur la régionalisation et de la Loi sur le financement des transports communaux (GVFG). Actuellement, ce soutien représente plus de 11 milliards d'euros par an.

En outre, le gouvernement fédéral participe à une étude à réaliser par SNCF Réseau et DB Netz AG portant sur la planification de base élargie de la liaison ferroviaire Fribourg - Colmar et à une première étude de

### Michael Theurer, MdB

Secrétaire d'État parlementaire  
Délégué du gouvernement fédéral  
pour le transport ferroviaire

Invalidenstraße 44  
10115 Berlin

Adresse postale :  
11030 Berlin

TEL +49 (0) 30 18-300-2250  
FAX +49 (0) 30 18-300-2269

psts-t@bmdv.bund.de  
www.bmdv.bund.de

faisabilité portant sur la mobilité multimodale de la liaison ferroviaire entre Karlsruhe/ Rastatt et Hagenau. Cette étude de faisabilité conclut que des études supplémentaires sont nécessaires pour entamer la planification. L'étude de base élargie Fribourg - Colmar avec une comparaison des variantes a été achevée en juillet 2023. Compte tenu de l'état d'avancement de la planification et moyennant une demande correspondante du Land, la partie allemande des deux projets pourrait, si les conditions d'éligibilité sont remplies, être partiellement subventionnée par des fonds fédéraux au titre du GVFG en tant que projet de transport local, sans être soumise aux exigences du RTE. Le programme fédéral GVFG permettrait de financer jusqu'à 90 % des coûts de construction éligibles. Les autorités responsables des transports urbains (Land de Bade-Wurtemberg et Région Grand Est) ont donc un rôle particulièrement important à jouer dans la réalisation des liaisons.

En complément, la Suisse propose son soutien financier pour un aménagement (notamment l'électrification) de la ligne Strasbourg - Lauterbourg - Wörth.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Ackermann, l'expression de mes sentiments distingués.

[signé]

Michael Theurer